

**+CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC -
MRC DE LA VALLÉE-DE-LA-GATINEAU
MUNICIPALITÉ DE DÉLÉAGE**

Séance ordinaire du conseil municipal tenue le mardi 3 juin 2025 à 19h00 dans la salle communautaire de l'Édifce Palma-Morin sise au 175 Route 107 à Déléage.

SONT PRÉSENTS : Madame Anne Potvin, mairesse;
Madame Kathy Milone, conseillère siège no.1;
Monsieur Serge Lacourcière, conseiller siège no.3;
Monsieur Richard Tremblay conseiller siège no.4;
Monsieur Stéphane Rivest, conseiller siège no.5;
Monsieur Eric Gauthier, conseiller siège no.6

ABSENT : Monsieur Richard Tremblay conseiller siège no.4;

Est également présent la directrice générale et greffière-trésorière par intérim ainsi que 9 personnes dans l'assistance.

La séance du conseil se tient conformément aux dispositions du *Code municipal du Québec*. La mairesse constate qu'il y a quorum et annonce l'assemblée ouverte à 19h00.

OUVERTURE DE LA SÉANCE

1 LÉGISLATION

- 1.1 Adoption de l'ordre du jour
- 1.2 Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 6 mai 2025

2 ADMINISTRATION

- 2.1 Adoption des comptes et des chèques : 398 565,45 \$
 - Factures payées : 202 594,05 \$;
 - Chèques : no.13103 à no.13116
 - Prélèvements automatiques : no. 3728 à 3743
 - Factures à payer : 149 062,76 \$;
 - Payes : 47 294,90 \$;
- 2.2 VP Consultant – Offre de services professionnels chargé de projet – Construction d'un nouveau garage pour les travaux publics
- 2.3 Abrogation des résolutions 2021-05-CMD151, 2021-05-CMD152 vote par correspondance
- 2.4 Nomination de Mme Diane Guenette au poste de technicienne administrative et trésorière adjointe (remplacement d'un congé de maternité)
- 2.5 Appel d'offres sur invitation – Octroi contrat d'entretien ménager des bureaux municipaux
- 2.6 MRC Vallée-de-la-Gatineau (MRCVG) – Appui au projet de reconstruction du pont Gens-de-Terre sur le chemin Lépine-Clova
- 2.7 MRC Vallée-de-la-Gatineau (MRCVG) - Demande à RECYC-QUÉBEC et au ministère de l'Environnement, adaptation nécessaire à la consigne modernisée pour répondre aux besoins des régions possédant un grand territoire et une faible densité de population

3 URBANISME ET ENVIRONNEMENT

4 TRANSPORT

- 4.1 Appel d'offres sur invitation – MG20-B de carrière qui serviront aux travaux d'entretien et de réparation de chemin
- 4.2 Appel d'offres sur invitation – MG56 de carrière qui serviront aux travaux d'entretien et de réparation de chemin

5 HYGIÈNE DU MILIEU

- 5.1 Équipe Laurence – Réception provisoire des travaux de la nouvelle station de pompage rue Aqueduc Sud
- 5.2 Drumco Énergie – Offre de service d'entretien annuel de la génératrice de la nouvelle station pompage rue Aqueduc Sud

5.3 MEI Assainissement – Offre de service d'entretien annuel des stations pompape rue Aqueduc Sud et chemin Rivière-Gatineau Nord

6 LOISIRS ET CULTURE

7 SÉCURITÉ PUBLIQUE

8. VARIA

9 PÉRIODE DE QUESTIONS

10 LEVÉE DE LA SÉANCE

2025-06-CMD091 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par la conseillère Kathy Milone, appuyée par le conseiller Serge Lacourcière, et résolu unanimement par tous les conseillers présents d'adopter l'ordre du jour.

La mairesse Anne Potvin, présidente d'assemblée demande si les membres du conseil sont d'accord avec l'adoption de la présente résolution.

ADOPTÉE.

2025-06-CMD092 ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 6 MAI 2025

CONSIDÉRANT QUE les membres du conseil ont reçu copie du procès-verbal dans les délais prescrits;

PAR CONSÉQUENT, il est proposé par le conseiller Stéphane Rivest, appuyé par le conseiller Eric Gauthier, et résolu unanimement par tous les conseillers présents d'adopter le procès-verbal de la séance ordinaire du 6 mai 2025, tel que rédigé.

ADOPTÉE.

2025-06-CMD093 ADOPTION DES COMPTES MUNICIPAUX MAI 2025

CONSIDÉRANT QUE la liste des déboursés se totalise 208 282,76 \$ et se détaille comme suit ;

Adoption des comptes et des chèques : 398 565,45 \$

- Factures payées : 202 594,05 \$;
- Chèques : no.13103 à no.13116
- Prélèvements automatiques : no. 3728 à 3743
- Factures à payer : 149 062,76 \$;
- Payes : 47 294,90 \$;

PAR CONSÉQUENT, il est proposé par la conseillère Kathy Milone, appuyée par le conseiller Stéphane Rivest, et résolu unanimement par tous les conseillers présents;

- d'adopter les comptes et les chèques tels que présentés ci-haut;
- et d'autoriser l'émission des chèques relatifs aux montants énumérés.

La mairesse Anne Potvin, présidente d'assemblée demande si les membres du conseil sont d'accord avec l'adoption de la présente résolution.

ADOPTÉE

2025-06-CMD094 VP CONSULTANT – OFFRE DE SERVICES PROFESSIONNELS CHARGÉ DE PROJET : CONSTRUCTION D'UN NOUVEAU GARAGE POUR LES TRAVAUX PUBLICS

CONSIDÉRANT l'offre de services professionnels du chargé de projet de la firme VP Consultant pour la prise en charge du dossier de construction d'un garage pour le service des travaux publics;

CONSIDÉRANT QUE les honoraires professionnels de VP Consultant sont admissibles à l'aide financière;

PAR CONSÉQUENT, il est proposé par le conseiller Serge Lacourcière appuyé par le conseiller Stéphane Rivest et résolu unanimement par tous les conseillers présents;

- d'accepter l'offre de service de VP Consultant, datée du 14 mai 2025, au montant de 42 000 \$ (excluant les taxes applicables) pour les honoraires forfaitaires pour amener le projet à terme.

La mairesse Anne Potvin, présidente d'assemblée demande si les membres du conseil sont d'accord avec l'adoption de la présente résolution.

ADOPTÉE

2025-06-CMD095 ABROGATION DES RÉOLUTIONS 2021-05-CMD151 ET 2021-05-CMD152 VOTE PAR CORRESPONDANCE

ATTENDU QUE les coûts engendrés pour le traitement et la tenue du vote par correspondance;

ATTENDU QUE les personnes non-résidentes inscrites sur la liste électorale peuvent exercer leur droit de vote lors du vote par anticipation;

ATTENDU QUE le retrait des résolutions du vote par correspondance n'enlève rien aux personnes non-résidentes leur droit de voter, car elles peuvent l'exercer en personne sur place;

PAR CONSÉQUENT, il est proposé par la conseillère Kathy Milone, appuyée par le conseiller Eric Gauthier, et résolu unanimement par tous les conseillers présents;

- d'abroger la résolution 2021-05-CMD151, ainsi que la résolution 2021-05-CMD152 afin de ne plus offrir le vote par correspondance lors de la tenue d'élection partielle, générale ou lors de la tenue d'un scrutin référendaire. Cette nouvelle résolution est transmise au ministre des Affaires municipales et de l'Habitation ainsi qu'au Directeur général des Élections du Québec.

La mairesse Anne Potvin, présidente d'assemblée demande si les membres du conseil sont d'accord avec l'adoption de la présente résolution.

ADOPTÉE

2025-06-CMD096 NOMINATION DE MME DIANE GUENETTE AU POSTE DE TECHNICIENNE ADMINISTRATIVE ET TRÉSORIÈRE ADJOINTE

CONSIDÉRANT QUE le poste de technicienne administrative et trésorière adjointe est toujours vacant;

CONSIDÉRANT QU'un appel de candidatures pour le remplacement de la titulaire du poste durant son congé de maternité à dûment été effectué;

PAR CONSÉQUENT, il est proposé par le conseiller Stéphane Rivest, appuyé par le conseiller Serge Lacourcière, et résolu unanimement par tous les conseillers présents;

- de nommer Madame Diane Guenette au poste de technicienne administrative et trésorière adjointe en remplacement d'un congé de maternité avec possibilité de devenir permanente;
- qu'elle est assujettie à une période de probation de six (6) mois à compter du 3 juin 2025 ;
- que le taux horaire est fixé selon l'échelle salariale de la convention collective.

La mairesse Anne Potvin, présidente d'assemblée demande si les membres du conseil sont d'accord avec l'adoption de la présente résolution.

ADOPTÉE

2025-06-CMD097 APPEL D'OFFRES SUR INVITATION – OCTROI CONTRAT D'ENTRETIEN MÉNAGER DES BUREAUX MUNICIPAUX

ATTENDU QUE le contrat d'entretien ménager des bureaux municipaux arrive à échéance;

ATTENDU QU'un appel d'offres sur invitation a été effectuée;

CONSIDÉRANT QUE deux soumissionnaires ont déposés leur offre, à savoir :

Nom, prénom	PRIX TOTAL SOUMISSIONÉ
Charles Delangie	18 200\$
Marie-Pier Colletterte	17 800\$

PAR CONSÉQUENT, il est proposé par la conseillère Kathy Milone, appuyée par le conseiller Eric Gauthier, et résolu unanimement par tous les conseillers présents;

- d'octroyer à Mme Marie-Pier Colletterte le contrat pour l'entretien ménager des bureaux municipaux, pour une période de trois (3) ans, soit du 1^{er} juin 2025 au 31 mai 2028 selon les termes et aux conditions édictées au devis.

La mairesse Anne Potvin, présidente d'assemblée demande si les membres du conseil sont d'accord avec l'adoption de la présente résolution.

ADOPTÉE

2025-06-CMD098 MRC VALLEE-DE-LA-GATINEAU (MRCVG) – APPUI AU PROJET DE RECONSTRUCTION DU PONT GENS-DE-TERRE SUR LE CHEMIN LEPINE-CLOVA

CONSIDÉRANT la résolution, reçue de la MRCVG ;

CONSIDÉRANT le projet de reconstruction du pont Gens-de-Terre sur le chemin Lépine ;

CONSIDÉRANT la nécessité de relancer à nouveau la demande afin de répondre adéquatement aux besoins des utilisateurs de la région de l'Outaouais et des Laurentides ;

CONSIDÉRANT QUE ce chemin constitue la porte d'entrée pour plusieurs centaines de détenteurs de baux de villégiature et qu'il donne également accès à plusieurs territoires fauniques structurés (pourvoiries, ZEC, et SEPAQ) de la région des Laurentides et de l'Outaouais ;

PAR CONSÉQUENT, il est proposé par le conseiller Stéphane Rivest, appuyé par le conseiller Serge Lacourcière, et résolu unanimement par tous les conseillers présents;

- appui la MRC Vallée-de-la-Gatineau dans leur demande de participation financière auprès du ministère conjointement avec les utilisateurs du Pont et la MRC, le tout en vue d'assurer la vitalité économique de l'industrie forestière largement fragilisée par la fermeture de l'usine de Maniwaki ainsi que le maintien de l'accessibilité à ces secteurs récréotouristiques.

La mairesse Anne Potvin, présidente d'assemblée demande si les membres du conseil sont d'accord avec l'adoption de la présente résolution.

ADOPTÉE

2025-06-CMD099 MRC VALLEE-DE-LA-GATINEAU (MRCVG) – DEMANDE A RECYC-QUÉBEC ET AU MINISTERE DE L'ENVIRONNEMENT, ADAPTATION NECESSAIRES A LA CONSIGNE MODERNISEE POUR REpondre AUX BESOINS DES REGIONS POSSEDANT UN GRAND TERRITOIRE ET UNE FAIBLE DENSITE DE POPULATION

CONSIDÉRANT la résolution 2025-R-AG196, reçue de la MRCVG ;

CONSIDÉRANT QUE le système de gestion des contenants consignés au Québec est régi par le Q-2, r. 16.1, règlement visant l'élaboration, la mise en œuvre et le soutien financier d'un système de consigne de certains contenants ;

CONSIDÉRANT QUE le système de consigne a subi une modernisation encadrée par ce Règlement ;

PAR CONSÉQUENT, il est proposé par la conseillère Kathy Milone, appuyée par le conseiller Stéphane Rivest, et résolu unanimement par tous les conseillers présents;

- appui la MRCVG de signifier à RECYC-QUÉBEC et au ministère de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs que le déploiement de la consigne modernisée ne convient pas aux besoins de la population étant donné le nombre insuffisant de lieux de retour et de demander que l'ensemble des détaillants qui vendent les

contenants consignés puissent les récupérer et rembourser le montant de la consigne à la clientèle.

La mairesse Anne Potvin, présidente d'assemblée demande si les membres du conseil sont d'accord avec l'adoption de la présente résolution.

-

ADOPTÉE

2025-06-CMD0100 APPEL D'OFFRES SUR INVITATION – MG20-B DE CARRIÈRE

ATTENDU QU'un appel d'offres sur invitation a été lancé auprès de quatre (4) fournisseurs pour la fourniture de matériaux granulaires de MG20-B de carrière ;

ATTENDU QUE la municipalité a reçue qu'une seule offre ;

PAR CONSÉQUENT, il est proposé par le conseiller Serge Lacourcière, appuyé par la conseillère Kathy Milone, et résolu unanimement par tous les conseillers présents;

- d'octroyer le contrat de fourniture de matériaux granulaires MG20-B de carrière à Construction DJL Inc, pour un montant de 78 100,00\$ (excluant les taxes), le tout conformément à la soumission déposée.

La mairesse Anne Potvin, présidente d'assemblée demande si les membres du conseil sont d'accord avec l'adoption de la présente résolution.

-

ADOPTÉE

2025-06-CMD101 APPEL D'OFFRES SUR INVITATION – MG56 DE CARRIÈRE

ATTENDU QU'un appel d'offres sur invitation a été lancé auprès de quatre (4) fournisseurs pour la fourniture de matériaux granulaires de MG56 de carrière ;

ATTENDU QUE la municipalité a reçue qu'une seule offre ;

PAR CONSÉQUENT, il est proposé par le conseiller Eric Gauthier, appuyé par le conseiller Serge Lacourcière, et résolu unanimement par tous les conseillers présents;

- d'octroyer le contrat de fourniture de matériaux granulaires MG56 de carrière à Construction DJL Inc, pour un montant de 80 580,00\$ (excluant les taxes), le tout conformément à la soumission déposée.

La mairesse Anne Potvin, présidente d'assemblée demande si les membres du conseil sont d'accord avec l'adoption de la présente résolution.

-

ADOPTÉE

2025-06-CMD102 RECONSTRUCTION DU POSTE DE POMPAGE AQUEDUC SUD – RÉCEPTION PROVISOIRE

ATTENDU QUE Excavatech J.L a procédé aux travaux de reconstruction du poste de pompage situé rue Aqueduc Sud;

ATTENDU la recommandation de paiement de M. Oliver Quevillon-Charbonneau, ingénieur de l'Équipe Laurence;

PAR CONSÉQUENT, il est proposé par le conseiller Stéphane Rivest, appuyé par le conseiller Serge Lacourcière, et résolu unanimement par tous les conseillers présents;

- d'autoriser le versement pour la réception provisoire de l'ordre de 25 950,31 \$ (incluant les taxes) à Excavatech J.L.

La mairesse Anne Potvin, présidente d'assemblée demande si les membres du conseil sont d'accord avec l'adoption de la présente résolution.

ADOPTÉE.

2025-06-CMD103 DRUMCO ÉNERGIE – OFFRE DE SERVICE D'ENTRETIEN ANNUEL DE LA GÉNÉRATRICE STATION POMPAGE RUE AQUEDUC SUD

CONSIDÉRANT le besoin de procéder à l'entretien annuel de la génératrice de la nouvelle station de pompage;

CONSIDÉRANT la soumission n° 4968 reçue de Drumco Énergie;

PAR CONSÉQUENT, il est proposé par le conseiller Stéphane Rivest, appuyé par la conseillère Kathy Milone, et résolu unanimement par tous les conseillers présents;

- accepte la soumission n°4968 pour le service d'entretien annuel des tableaux 4 et 5 relatifs à la norme CSA C282 régissant l'alimentation électrique du bâtiment au coût de 3 018,10 \$ (excluant les taxes) selon les termes et conditions de celle-ci.

La mairesse Anne Potvin, présidente d'assemblée demande si les membres du conseil sont d'accord avec l'adoption de la présente résolution.

ADOPTÉE.

**2025-06-CMD104 MEI ASSAINISSEMENT – OFFRE DE SERVICE –
ENTRETIEN STATION DE POMPAGE**

ATTENDU l'offre de service reçu de MEI Assainissement pour le service d'entretien annuel des stations pompage chemin Rivière Gatineau et Aqueduc Sud;

ATTENDU QUE cette offre consiste à effectuer le suivi et l'entretien annuel préventif sur nos équipements de traitement des eaux usées, afin de diminuer les risques de mauvais fonctionnement qui pourraient causer une situation d'urgence ainsi que pour maximiser leur durée de vie;

PAR CONSÉQUENT, il est proposé par le conseiller Eric Gauthier, appuyé par le conseiller Serge Lacourcière, et résolu unanimement par tous les conseillers présents;

- d'accepter l'offre de service de MEI Assainissement no S-218-123 et S-223-297, selon les termes et conditions de l'offre au coût de 1 700 \$/visite pour deux (2) visites annuelles \$ (excluant les taxes).

La mairesse Anne Potvin, présidente d'assemblée demande si les membres du conseil sont d'accord avec l'adoption de la présente résolution.

ADOPTÉE.

2025-06-CMD105 LEVÉE DE LA SÉANCE

L'ordre du jour étant épuisé, il est proposé par le conseiller Eric Gauthier, appuyé par le conseiller Serge Lacourcière, et résolu unanimement par tous les conseillers présents de lever la présente séance ordinaire à 19h_____.

ADOPTÉE.

Anne Potvin,
Mairesse

Anne Courville,
Directrice générale par intérim ,
et greffière-trésorière par intérim